



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

**Conseil du mardi 15 septembre 2015**

**Etaient présents :**

Martine Schmit, Présidente et Michel Lefèvre, Vice-Président

**Collège des personnes élues :** Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Antoine Divan, Francis Flamand, Monique Mirallès, André Montialoux, Francis Naudin, Caroline Prouff, Alain Roger,

**Collège des associations :** Michèle Divan représentant le CCVP, Marc Meyer représentant de l'AFC, Antoine Recce suppléant CLAP 53, Sophie Roesch, suppléante PEEP, Hélène Schutzenberger représentant VEI, Geneviève Sylvestre représentant Sesakinoufo,

**Collège des personnes nommées :** Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Gabrielle de Wailly, Nicolas Fouquet, Isabelle Lallemant, Isabelle Richard,

**Excusés :** Antoine Brillaud, Michel Carré représentant du SDIP, Valérie Chenuc, David Crépy, Stéphanie Lescar, Catherine Mordant représentant la PEEP, Serge Piriou représentant Essor de Versailles, Chantal Simian représentant SNL

**Absent :** François Simeoni, conseiller municipal d'opposition

Invitée présente : Marie-Jo Jacquy, de l'Echo des Nouettes.

**1) Intervention de François LAMBERT, Conseiller municipal chargé de l'Assainissement, sur trois sujets**

L'eau et l'assainissement

Sur le plan de l'assainissement, Versailles est, comme on a coutume de le dire « découpée en deux parties dont la ligne de partage se situe entre le bureau du Maire et celui du Préfet. » :

1) le bassin versant sur le ru de Gally. Le SMAROV (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles) assure le transport par les collecteurs intercommunaux des eaux usées à une importante station d'épuration, Carré de Réunion, qui est en cours de rénovation ; la filière membranaire la plus grande d'Europe sera inaugurée par la Ministre de l'environnement le 23 septembre. Le ru bénéficie de ce très gros investissement et de travaux de reméandrage de son lit

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Martine SCHMIT et Michel LEFEVRE

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

2) le bassin versant sur le ru de Marivel. Le SIAVRM (Syndicat International d'Assainissement de la Vallée du Ru de Marivel), rattaché à la station de traitement du SIAAP d'Achères, a bénéficié de l'investissement d'un bassin de rétention à Sèvres pour recueillir les eaux d'orages.

Rappels des coûts sur la taxe syndicale d'assainissement : Mise en conformité réglementaire des stations d'épuration. Rénovation régulière des collecteurs de transport.

Les disparités géographiques et temporelles des investissements de chaque bassin versant expliquent les écarts entre les taxes syndicales d'assainissement de chacun d'eux.

Le SMGSEVESC (Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud) a négocié une nouvelle délégation du service de l'eau. La délégation a été attribuée à la Société des Eaux de l'Ouest Parisien (SEOP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Des améliorations notables à noter, dont :

- un dispositif de lutte contre les fuites (avec découpage du réseau en 13 secteurs pour cibler plus rapidement les fuites et équipement de 500 capteurs d'écoute du réseau)
- une programmation pluriannuelle de renouvellement des canalisations (le taux passe de 0,2% à 1% : soit un renouvellement de 500 ans à 100 ans de durée de vie)
- une amélioration du goût de l'eau par une meilleure répartition des points de chloration (la perception du goût de chlore sera atténuée). Remarque : Le chlore étant très volatile il est conseillé de mettre l'eau en carafe et de laisser décanter au réfrigérateur.
- une relation clients : centre d'appel 7/7j et 24/24h, site internet « tout sur mon eau », agence en ligne ...
- une légère baisse des tarifs, qui aurait pu être plus importante mais la municipalité a demandé aux délégataires de service public un système de décarbonatation qui amènera dans deux ans, de l'eau adoucie dans les foyers versaillais (en revanche, l'eau devrait être légèrement plus chargée en sodium).
- un maintien de l'eau à température constante (12° été comme hiver) par un système de vannes, impliquant moins d'agressions pour les réseaux et moins de chauffe pour les utilisateurs. L'eau potable étant souvent chauffée (lave-linge, lave-vaisselle, ..) son arrivée à une température constante de 12° alors que la température extérieure est basse, conduira à des économies.

#### *Points à retenir :*

- . Une campagne de communication sera réalisée sur les factures afin d'inciter les habitants à **ne pas acheter d'adoucisseur d'eau**.
- . Changement de compteurs compatibles avec la mise en place future de télérelève permettant de collecter les informations de consommation (utile notamment pour détecter les fuites d'eau).
- . Depuis deux ans, on constate que les paramètres physicochimiques de l'eau de Versailles sont les mêmes que ceux des eaux de Thonon ou d'Evian.
- . Prix d'un mètre cube d'eau : à titre de comparaison :

1 m<sup>3</sup> d'eau de Versailles = 4 à 5 € (3,80 € à Porchefontaine)

1 m<sup>3</sup> de Cristalline = 157 €

1 m<sup>3</sup> de Perrier « pris en terrasse » = 10 000 €.

## Assainissement

François Lambert précise que :

- **L'utilisation de lingettes est un fléau national** conduisant à un fort gaspillage d'argent public, le message anti-jet de lingettes dans les cuvettes de WC reste d'actualité : 45 000 € ont été dépensés en 2014 pour **réparer les pompes endommagées** par les lingettes.

- en ce qui concerne les pesticides et hydroxydes d'aluminium, les eaux de la Seine qui traversent le plateau de Croissy sont pompées et remontées à l'usine de Louveciennes où elles sont traitées, mais les hydroxydes d'aluminium ou pesticides n'apparaissent pas. Par contre, des problèmes se posent au niveau du traitement des résidus liés aux chimiothérapies à domicile (produits endocriniens, suite des radiothérapies...). Ce sujet difficile à traiter donne actuellement lieu à de nombreuses recherches.

## Les antennes relais

La politique actuelle des opérateurs est de multiplier les antennes afin de mieux répartir la disponibilité du réseau en émettant à faible intensité pour ne pas dépenser d'énergie.

L'installation d'une antenne prévue rue Molière (Orange a une zone d'ombre sur le quartier) a donné lieu à discussion. Ce projet d'installation a fait l'objet d'une réunion en Mairie organisée par François Lambert. La copropriété de l'immeuble a donné son accord à cette installation. Il s'agit d'un contrat privé, la Ville ne peut intervenir dans ce domaine, sauf non-respect des préconisations esthétiques et/ou du code de l'urbanisme. La ville peut néanmoins intervenir sur l'orientation des antennes afin d'éviter d'« éclairer » directement des lieux identifiés comme zone sensible. En outre l'antenne s'avèrerait un moindre problème que le téléphone lui-même dont il est rappelé les principes de précaution d'usage (oreillette ..).

Pour l'un des conseillers, qui a géré l'installation d'un parc de 400 antennes, tout dépend de la nature du toit : si la structure est en béton armé, pas de souci, seule demeure l'incidence sur le vis-à-vis. Si l'immeuble est ancien avec une toiture tuile et des planchers, c'est plus compliqué.

On peut aussi considérer que la multiplication des antennes abaissera les niveaux d'émission, le téléphone mobile étant contraint de dépenser plus d'énergie pour capter une antenne relais éloignée.

Versailles est en train de passer à la 4G.

## La fibre optique

François Lambert précise que la Mairie remercie les associations qui se sont mobilisées suite au problème posé par la désaffectation de SFR et que la réunion publique organisée sur ce sujet a eu un retentissement jusqu'à Bercy. Ce qui a eu pour effet pour la ville d'être reçue par le ministère des finances et de considérer le déploiement de Versailles comme une priorité test.

Orange déploie à 80% la fibre sur la France et 20% avaient été confiés à SFR. Il s'avère que Numéricable, qui a racheté SFR, refuse de reprendre les engagements de SFR qui devait couvrir l'ensemble de Versailles à l'horizon de 2017.

La commission de la Concurrence a accepté qu'Orange reprenne la mise en place de la fibre optique à Versailles. Un problème se pose toutefois car la Mairie a travaillé sur l'installation de 32 « shelters » (cabines de 1.500 prises) dont 5 sont déjà posées. Orange étudie la possibilité de les reprendre (actualisation à l'heure de rédaction de ce compte rendu).

Versailles a pris deux ans de retard sur le sujet. Or, 40% de l'activité économique numérique à Versailles passe par internet et de nombreux professionnels s'attendaient à disposer de la fibre rapidement.

Versailles a été précurseur pour le câble (Numericable) mais ce dispositif est plus adapté à la vidéo qu'à l'échange de données à grande vitesse.

Le Conseil remercie vivement et chaleureusement François Lambert.

## **2) Compte-rendu du Conseil du 29 juin 2015**

Le document envoyé n'est pas la version définitive, il sera renvoyé aux membres du Conseil.

Martine Schmit demande aux membres du conseil de l'avertir directement de leur absence au Conseil.

## **3) Travaux des commissions**

### Commission Circulation

La commission s'est réunie sur plusieurs sujets, notamment le projet d'aménagement du haut de la rue Yves le Coz, le parking du stade, les priorités à droite et le sujet zone 30.

La commission a rencontré Mme Brunet, spécialiste de la question de la zone 30 à la Mairie de Versailles. Une visite a été organisée avec l'association Vélo Versailles le 6 septembre pour voir les différents aménagements afférant à la zone 30 dans la ville (pose de panneaux, marquage au sol, aménagements sur la chaussée, priorité donnée aux piétons, double-sens cyclables...). La Ville souhaite une discussion en Conseil de Quartier

La réflexion devrait intégrer celle du projet d'aménagement d'un cœur de village du quartier, dont l'étude est en cours, et la réduction de la circulation de transit, notamment rues Rémont et du Cordon.

### Commission SNCF transport et talus

Le contact pris au printemps avec Mme Henri, correspondante SNCF, s'est essoufflé cet été.

Rencontre plus fructueuse avec la ville de Viroflay qui gère cinq périmètres de talus. La ville a décidé sur ces périmètres la plantation, l'entretien (coût de l'entretien des talus par la ville de Viroflay : 7 € par m<sup>2</sup> et par an) et l'aménagement d'un square (sur une période de 10 à 15 ans). Sur les parties traitées par la SNCF, celle-ci s'est alignée sur les réalisations de la ville. La commission aimerait exporter ce dispositif à Porchefontaine. Le premier périmètre concerné serait le talus à l'entrée du quartier. La commission doit réfléchir à un projet à présenter à la Direction des Espaces verts.

En ce qui concerne les nuisances sonores, la commission souhaiterait s'étoffer.

### Commission Environnement

#### Pédibus

Relance du projet, initié dans les années 2000. Cinq étapes ont été listées :

- mobiliser une équipe au sein des deux écoles
- connaître les pratiques et les attentes des parents
- définir des itinéraires et réunir les inscriptions
- organiser une phase test et s'inscrire dans la durée.

Contact avec les représentants des associations de parents d'élèves qui se sont déclarés motivés. A l'école Pierre Corneille, une enquête a été envoyée aux familles, 23 parents étaient intéressés pour 29 enfants. A l'école Yves le Coz, le sujet sera discuté au premier conseil d'école de l'année scolaire.

### Hélicoptères

C'est l'armée qui supervise notre zone. Prochaine étape : contact avec la personne de VGP chargée des nuisances sonores.

### Ramassage des déchets

Quatre sujets traités :

- traitement des déchets électriques : impossible de les déposer le jeudi matin pour les encombrants ou le dernier samedi aux déchets toxiques. La commission propose un ramassage par les déchets toxiques ou dans des bacs dédiés installés à la Maison de Quartier.
- réduction du volume des déchets : quelle action sur le quartier ?
- quel impact de la distribution des composteurs ?
- quel impact de la récupération des bacs textiles ?

Martine Schmit propose d'inviter un responsable de VGP pour traiter de ces questions.

### Commission Handicap et Personnes Agées

La commission souhaite mettre en place une animation à base de sketches sur les risques liés aux cambriolages, vols à la fausse qualité, vols de cartes bleues, vols à l'arraché. Ces sketches seraient interactifs et permettraient aux spectateurs d'intervenir.

La compagnie Beding Beding a été contactée : l'animation devrait avoir lieu le 19 ou le 21 novembre de 15 h à 17 h à la salle Delavaud. Il serait souhaitable que des représentants de la police nationale et municipale soient présents pour les commenter et rassurer. L'animation sera pédagogique et conviviale avec une collation proposée aux participants. L'adjointe en charge du CCAS félicite la commission de son initiative.

#### **4) Calendrier des prochaines réunions**

Lundi 16 novembre, mardi 12 janvier, lundi 14 mars, mardi 17 mai, lundi 4 juillet.

#### **5) Calendrier des prochaines permanences de 10 h 30 à 12 h**

Samedi 10 octobre : Hélène Bojarski- Schutzenberger, Martine Schmit

Samedi 14 novembre : André Montialoux, Francis Flamand

Samedi 12 décembre : Alain Roger, Michèle Divan.

#### **6) Questions diverses**

Travaux rue Yves Le Coz : l'aménagement final reste très minéral. L'enrobé est noir mais possède des substances qui vont rosir au fil du temps. Le passage protégé supplémentaire demandé n'a pu être réalisé pour des raisons réglementaires : il n'est pas possible de mettre trois passages piétons très proches.

Travaux du parking du stade : Ils sont décalés en deux tranches au dernier trimestre 2015.

Le marquage du sens de circulation, la zone dépose-minute, l'habillage du transformateur, les emplacements deux roues sont bien prévus. L'équipement souhaité pour l'accueil de voitures électriques ne fait pas partie du marché de travaux lancé mais des fourreaux en attente seront posés. La Ville souhaite réserver le parking aux véhicules légers sans oublier le traitement du parking de certains poids lourds

Le lieu d'implantation d'un arrêt de bus « Porchefontaine » sur la ligne 23 est à discuter en commission Circulation.

Bal Lamôme le 19 septembre animé par les Rabbit Killers et le groupe NC4 (amateurs, salariés du Château de Versailles). Parade de vélos l'après-midi. De nombreux commerçants et activités du quartier participent à cette manifestation qui ne pourrait avoir lieu sans leur soutien. (Les trois boulangers préparent les desserts, les merguez/saucisses, frites et 100 plats sont fournis par le boucher de la rue Albert Sarraut, les boissons par Intercaves et Carrefour City. Sans oublier les crêpes de la famille Cabanne). Décorations à l'initiative de Marie Drion avec l'aide de la Maison de Quartier. Animation/tombola avec les commerçants du marché le matin.

La Croix Rouge va s'occuper de l'hébergement de Syriens aux Mortemets.

Fin du conseil à 23 h 15.